

GRIPPE ET GROSSESSE

RECOMMANDATIONS DE BONNES PRATIQUES

AVERTISSEMENT

Ces référentiels sont diffusés à titre informatif par le réseau périnatal Naître et Grandir en Languedoc Roussillon pour les professionnels de la périnatalité de la région.

Ils ont été rédigés en l'état actuel des connaissances à la date de validation du référentiel et n'engagent en aucun cas la responsabilité directe ou indirecte du réseau ou de ses membres quant aux conséquences qui pourraient découler de leur utilisation.

RESEAU PERINATAL NAITRE ET GRANDIR EN LANGUEDOC ROUSSILLON

59, AVENUE DE FES - ESPACE BERTIN SANS - BAT. C

34080 MONTPELLIER

TELEPHONE : 04 67 04 01 53 - EMAIL : NAITRE.LR@NGLR.FR

SOMMAIRE

RAPPEL DE LA DÉFINITION DU SYNDROME GRIPPAL..... 4

RETENTISSEMENT DE LA GRIPPE SUR LA GROSSESSE..... 4

ORIENTATION DIAGNOSTIQUE DE LA GRIPPE..... 4

 1. TEST RAPIDE D’ORIENTATION DIAGNOSTIQUE (TROD) :.....4

 2. RT-PCR (SE ET SP +++) SUR ÉCOUVILLONNAGE NASO-PHARYNGÉ OU À DÉFAUT, NASAL4

PREVENTION 5

 1. LA VACCINATION ANTI-GRIPPALE.....5

 2-LES MESURES D’HYGIÈNE.....5

LES CONDUITES A TENIR..... 5

 1. SUSPICION D’UN CAS DE GRIPPE DANS L’ENTOURAGE FAMILIAL D’UNE FEMME ENCEINTE NON GRIPPÉE ET NON VACCINÉE5

 2. FEMME ENCEINTE ET SYNDROME GRIPPAL5

 3. SI ACCUEIL AUX URGENCES ET HOSPITALISATION :6

APRES L’ACCOUCHEMENT 6

RAPPEL DE LA DÉFINITION DU SYNDROME GRIPPAL

Une personne grippée présente un syndrome respiratoire aigu à début brutal :

- Signes généraux (fièvre >38° ou courbatures ou asthénie)
- Signes respiratoires (toux ou mal de gorge) ou digestifs (diarrhée ou vomissements)

RETENTISSEMENT DE LA GRIPPE SUR LA GROSSESSE

En cas de grippe, les femmes enceintes présentent :

- Un sur-risque d'hospitalisation, surtout à partir du 2e et du 3e trimestre de la grossesse

avec un risque accru de complications pulmonaires et cardiovasculaires.

- ▶ Ces données ont été confirmées à l'occasion de la pandémie de 2009 qui a été, de plus, marquée par un nombre élevé d'hospitalisations en Réanimation pour des complications respiratoires graves et nécessitant des thérapeutiques agressives (rapport HCSP).

ORIENTATION DIAGNOSTIQUE DE LA GRIPPE

1. TEST RAPIDE D'ORIENTATION DIAGNOSTIQUE (TROD) :

- Résultat obtenu entre 30 minutes à 4 heures (chromatographie) :
 - ▶ Se faible, 40%, mais Sp > 90%, proche de 100%
 - ▶ VPP ++ mais VPN très faible.
- Plus de 30 tests sont disponibles, de valeur variable.
- A utiliser surtout en période de circulation virale intense.
- Test à faire dans les 48 heures à 72 heures suivant le début des troubles
- Médecins et pharmaciens peuvent les utiliser.
- Ces tests sont très intéressants en période d'épidémie.

Risques de faux négatifs si les tests sont effectués trop tôt ou en début d'épidémie ou si la technique est insuffisante.

Un résultat négatif avec un patient qui a des signes évocateurs de grippe ne doit pas faire retarder le traitement s'il existe des facteurs de risques.

2. RT-PCR (SE ET SP +++) SUR ÉCOUVILLONNAGE NASO-PHARYNGÉ OU À DÉFAUT, NASAL

- Un test de confirmation par biologie moléculaire (PCR) mais non par la nomenclature.
 - ▶ Ce test est surtout utilisé en cas de FDR.
 - ▶ Il est recommandé par l'HAS en 1ère intention en réanimation, gériatrie, et... **femme enceinte.**

PRÉVENTION

1. LA VACCINATION ANTI-GRIPPALE

- Pour la femme enceinte, elle est le meilleur moyen de se protéger en réduisant les épisodes pulmonaires fébriles.
 - ▶ Avec des vaccins grippaux inactivés.
 - ▶ A tous les stades de la grossesse (OMS).
- Le passage transplacentaire des anticorps antigrippaux maternels confère une protection aux nouveau-nés et aux nourrissons qui ne peuvent être vaccinés avant l'âge de 6 mois (rapport HCSP).

2-LES MESURES D'HYGIÈNE

- Se sont montrées efficaces les mesures d'hygiène telles que :
 - ▶ port de masque, solution hydro alcoolique, limitation des visites

LES CONDUITES A TENIR

1. SUSPICION D'UN CAS DE GRIPPE DANS L'ENTOURAGE FAMILIAL D'UNE FEMME ENCEINTE NON GRIPPÉE ET NON VACCINÉE

- Mise sous traitement antiviral en prophylaxie (Tamiflu)
- Quel que soit le trimestre de grossesse et la présence ou non de facteurs de risque.
- Ce traitement antiviral prophylactique est mis en œuvre le plus rapidement possible, au plus tard, dans les 48 heures après le contact.
- Si le cas de grippe, dans l'entourage de la femme enceinte, est infirmé, le traitement prophylactique est interrompu.

2. FEMME ENCEINTE ET SYNDROME GRIPPAL

- Éliminer les autres causes de fièvre.
- Gestion à domicile, en l'absence de signes de gravité.
- Traitement antiviral (Tamiflu) prescrit immédiatement, à dose curative.
- Quand cela est possible, un prélèvement naso-pharyngé est réalisé et le traitement antiviral est interrompu si le résultat du test est négatif.
- Dans tous les cas, le traitement antiviral doit être mis en œuvre le plus rapidement possible, au plus tard, dans les 48 heures après les premiers signes.

3. SI ACCUEIL AUX URGENCES ET HOSPITALISATION :

- Est accueillie aux urgences :

Toute patiente présentant des symptômes évocateurs de grippe.

- La patiente bénéficie alors d'un masque chirurgical
- La patiente est orientée vers une pièce isolée pour une prise en charge adaptée, avec mise en place des autres mesures barrières.
- Dans le cas d'une hospitalisation nécessaire :

Toute femme enceinte présentant des signes évocateurs de grippe est isolée dans une chambre à un lit ou, le cas échéant, dans une chambre à plusieurs lits avec d'autres patientes grippées.

APRÈS L'ACCOUCHEMENT

- Le virus grippal ne franchissant qu'exceptionnellement la barrière placentaire, le nouveau-né est, dans la majorité des cas, indemne de cette pathologie.
- Même en cas de signes évocateurs de grippe chez la mère, celle-ci n'est pas séparée de son enfant.
- Il est important de rappeler à l'entourage les règles d'hygiène de base :
 - ▶ Le couple maman-bébé doit être maintenu à l'écart des personnes grippées ou suspectes de l'être.
 - ▶ Le père ou les membres de la fratrie grippés doivent porter un masque anti-projections (chirurgical) en présence de la mère et du bébé et limiter au maximum les contacts avec le couple maman-bébé.
 - ▶ Les mères grippées doivent également porter un masque anti-projections (chirurgical) et respecter les mesures d'hygiène des mains.

L'allaitement maternel est toujours possible